

Détails de production du mois de juillet :

La production nucléaire a représenté 65,5 % de la production (68,6 % de la consommation). Quelques précisions sur la production nucléaire :

- 23 tranches ont eu un facteur de charge inférieur à 10 % (40,5 % en puissance brute du parc),
- 22 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 80 % (40,1 % en puissance brute du parc),
- 6 tranches ont eu un facteur de charge supérieur à 90 % (8,9 % en puissance brute du parc).

Le graphique de la page de synthèse du fichier de « détails des productions », donne la répartition du nombre de tranches nucléaires en classes de 10 % de facteur de charge mensuel. Ce graphique met en évidence la disponibilité du parc nucléaire. Plusieurs tranches subissent des retards, liés en particulier au coronavirus, dans leurs arrêts pour maintenance et rechargement ; de plus plusieurs VD4 (4^{ème} visite décennale) sont en cours. Certaines tranches sont en baisse de charge pour pouvoir faire un « saut d'hiver ». Ces différents facteurs expliquent la disponibilité relativement faible du parc nucléaire, sans oublier que l'arrêt des deux tranches de Fessenheim a fait perdre près de 3 % de la puissance du parc.

Statistiques des données définitives du mois de juillet :

Les facteurs de charge des productions mensuelles ont été respectivement :

- 49,2 % pour le nucléaire,
- 16,4 % pour les combustibles fossiles,
- 24,3 % pour l'hydraulique,
- 16,5 % pour l'éolien,
- 22,4 % pour le photovoltaïque.

Sur les puissances au pas de 30 minutes :

- le maximum du facteur de charge de l'éolien a été de 51,3 % et le minimum a été de 0,9 %,
- le maximum du facteur de charge du photovoltaïque a été de 73,8 %.

La production d'énergies renouvelables a représenté 26,8 % de la production, 13,4 % pour l'hydraulique, 6,1 % pour l'éolien, 4,9 % pour le solaire et 2,4 % pour les énergies thermiques renouvelables (respectivement 28,1 % de la consommation, 14,1 % pour l'hydraulique, 6,4 % pour l'éolien, 5,1 % pour le solaire et 2,5 % pour les énergies thermiques renouvelables). La production hydraulique a été en baisse par rapport au mois précédent. La production à partir des énergies fossiles a été de 7,8 % de la production (8,1 % de la consommation), soit une augmentation par rapport au mois précédent. Le facteur de charge de la production éolienne a une valeur moyenne mensuelle (16,5 %) inférieure aux valeurs moyennes annuelles ; à l'exception de quelques journées en début et fin du mois. Le facteur de charge de la production photovoltaïque a une valeur moyenne mensuelle (22,4 %) supérieure aux valeurs moyennes annuelles.

Suite à une évolution du site RTE les informations sur les températures journalières n'ont pas été fournies.

Le mois de juillet a été marqué par une baisse de la consommation par rapport aux mois précédents et une baisse importante (-15 %) de la production par rapport au mois de juillet 2019. Les aspects marquants de la production sont les suivants :

- les productions intermittentes, éolienne et photovoltaïque, qui bénéficient d'une priorité d'injection sur le réseau ont représenté 11,5 % de la consommation malgré un facteur de charge faible pour l'éolien.
- la production hydraulique a été, compte tenu de la saison, faible avec 14,1 % de la consommation.
- la production nucléaire a représenté 68,6 % de la consommation malgré un faible facteur de charge de 49,2 % (voir remarques ci-dessus).
- la production fossile a été forte (8,1 % de la consommation, 7,4 % à partir du gaz, 0,3 % à partir du fioul et 0,4 % à partir du charbon).

Le pourcentage de production d'électricité décarbonée a été de 89,8 % (91,1 % en juillet 2019). La quantité de CO₂ rejetée a été de 37 g/kWh alors qu'elle était de 47,9 g/kWh en juillet 2019.

Le solde mensuel des échanges commerciaux a représenté une exportation de 3,2 % de la production alors qu'il était de 13,5 % en juillet 2019. De nombreuses journées ont nécessité le recours à l'importation (voir pages 6 et 7).

Les puissances installées éoliennes et photovoltaïques mentionnées (tableaux et graphiques) et utilisées pour les calculs de facteur de charge sont fournies par RTE, elles correspondent à celles de la fin du mois précédent les données traitées.

Jean-Paul HULOT

PS les commentaires n'engagent que leur auteur.